

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL – SEANCE DU 14 AVRIL 2023

Le vendredi 14 avril 2023 à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTÉ, dûment convoqués le 11 avril 2023, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

Présents :

C. FAURE , G.BASHFORD, M. CHEVREUX, F. RAMINE , , M.J LANCE, D. PRIVAT, T. DUFRAIX , F.LADEUIL , R. LESTANG, A.MONTAURIOL, JM CHINOUILH, JL BERNARD

Absents et excusés : Sonia VIDOTTO (procuration à MJ LANCE) – Cyril LANDREVIE (procuration à G BASHFORD) – Isabelle FAURE (procuration à M CHEVREUX)

Présents : 12

Absents : 3

Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 heures 35 minutes, Armelle MONTAURIOL a été élu secrétaire de séance.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

- 1) **Vote des comptes de gestion et administratif 2022**
- 2) **Vote des taxes**
- 3) **Vote du budget primitif 2023**
- 4) **Virement de crédit**
- 5) **Projet de MAM**
- 6) **Questions diverses**

* * * * *

1/ Vote des comptes de gestion et administratif 2022

L'agent comptable donne lecture des comptes de gestion et administratif 2022 au conseil municipal et demande le vote.

Mme le Maire quitte la salle.

M. Guy BASHFORD, premier adjoint, procède au vote.

Vote à l'unanimité des présents.

Pour : 14

Contre : 0

Absentions : 0

2/ Vote des taxes

L'agent comptable présente les taux des taxes du bâti et non-bâti :

TFB 46.73 €

TFNB 52.91 €

Compte-tenu de la conjoncture actuelle, le conseil municipal décide de ne pas augmenter ces taux pour 2023.

Présentation d'une nouvelle taxe concernant l'application d'un taux sur les résidences : 14.63 €

Pour : 14

Contre : 0

Absentions : 0

3/ Vote du budget primitif 2023

L'agent comptable présente le budget primitif au conseil municipal.

Après discussion, le conseil procède au vote et à l'unanimité :

Pour : 14

Contre : 0

Absentions : 0

4/ Virement de crédit

Suite au changement de la nomenclature comptable, le conseil municipal autorise Mme le Maire d'effectuer tous les virements de crédit pour le bon fonctionnement de la commune.

5/Projet de MAM

Mme le Maire expose au conseil municipal qu'elle a reçu la visite de deux personnes souhaitant mettre en place une Maison d'Accueil Maternel (MAM) sur la commune de LACROPTÉ et recherche un local.

La maison des associations semble appropriée pour recevoir des enfants.

Après discussion, le conseil est favorable à ce projet et délibère.

Pour : 14

Contre : 0

Absentions : 0

6/ Questions diverses

Protection des abat-sons église : les abat-sons ont été remplacés. Cependant, pour éviter que les volatiles ne pénètrent dans le clocher, il est préférable de poser un grillage devant les hublots. Des devis seront demandés.

Travaux dans les anciennes toilettes : elles ne sont plus utilisées. Aussi, des travaux de démolition et remise en état sont à prévoir pour transformer ces locaux en pièce de stockage ou autre. L'adjoint aux travaux se renseigne sur le coût du projet.

Travaux de voirie : le responsable de la voirie présente un état des lieux sur les voies des lieux-dits : Vaury La Grave – Les Jauberties – en bas de l'étang de Gaillard.

Des travaux de remise en état sont prévus et seront effectués prochainement.

L'ordre du jour est levé à 22 heures.